



Schweizer
Paraplegiker
Vereinigung

Association
suisse des
paraplégiques

Associazione
svizzera dei
paraplegici

Rabais de flotte

Procédures, principes, informations et réductions



RABAIS DE FLOTTE

Les membres (handicapés) de l'Association suisse des paraplégiques (ASP) peuvent bénéficier de rabais lors de l'achat d'une nouvelle voiture.

Procédure

- Négocier impérativement au préalable le rabais avec le garagiste (le pourcentage est accordé par le garagiste ou par l'importateur et non par l'ASP).
- Le formulaire de «Demande de confirmation d'un rabais de flotte» peut être obtenu directement auprès de l'ASP. Vous pouvez également le télécharger sur le site spv.ch, rubrique ASP & clubs, offres supplémentaires, rabais de flotte et achat de véhicule, et le remplir facilement en ligne.
- Remplir ledit formulaire et le retourner à l'ASP accompagné de l'un des trois justificatifs indiqués.
- Vous recevrez de l'ASP une confirmation ainsi que le feuillet pratique «Droits de douane/Rétrocession des taxes».
- Cette confirmation doit être remise au garagiste.

Les marques suivantes accordent des rabais de flotte:

Abarth	Fiat	Lexus	Renault	Toyota
Alfa Romeo	Ford	Mazda	Smart	Volvo
Audi	Honda	Mercedes	Subaru	VW
BMW	Hyundai	MINI	Seat	
Citroën	Jeep	Mitsubishi	Skoda	
Cupra	KGM	Nissan	Opel	
DS	KIA	Suzuki	Peugeot	

Pour toute question, veuillez contacter directement le garagiste, car il est libre d'appliquer ou non le rabais de flotte. Le montant de la remise pouvant varier, il est conseillé de comparer plusieurs devis.

Plus d'infos sur l'achat
d'une voiture



Association suisse des paraplégiques

Kantonsstrasse 40, 6207 Nottwil, Téléphone 041 939 54 00, spv@spv.ch

© SPV Nottwil_ZD 4.2026

spv.ch